

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 966 prescrivant le retrait temporaire de permis de conduire.

n° 966

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCALNuméro JO
n° 9 du 30/09/1960Date de publication
2 septembre 1960Date du numéro
30 septembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le permis de conduire n° 13 délivré à Djibouti, le 1er avril 1936, à M. Abdi Abaneh Karieh, Somali Issack abor awal saad moussa houssein abokor fils de Abaneh Karieh et de Alima Abdillahi, né vers 1917 à Djibouti, est suspendu pour une durée de un mois. Art. 2 — Le présent arrêté qui aura effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général
Y. de

DARUVAR